

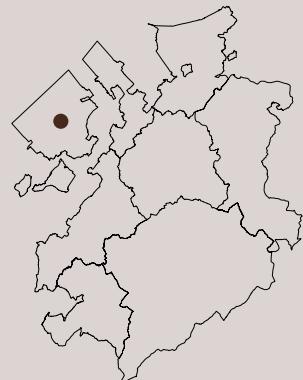


Commune de Les Montets
District de la Broye

SITE D'IMPORTANCE RÉGIONALE



Le village agricole de Frasses occupe une situation importante le long de l'axe routier Payerne-Estavayer, au pied d'un monticule, à quelques 300 mètres de la sortie 26 de l'autoroute A1. La proximité du principal axe autoroutier du pays n'a toutefois pas altéré les environnements du site, qui ont conservé un caractère rural très authentique. Le développement pavillonnaire y est même relativement modeste et a été circonscrit à l'entrée nord de la localité, sans lien visuel avec l'agglomération historique. Frasses doit une partie de ses hautes qualités spatiales au déplacement de la route cantonale sur son tracé actuel, peu avant 1860. Si cette correction a permis de préserver l'atmosphère villageoise du noyau historique, elle a également donné lieu à une structure en triangle unique en son genre, articulée par un ancien verger placé désormais en position centrale. Le plus grand côté du triangle se caractérise, en outre, par une succession très régulière de grands volumes, disposés de biais par rapport à la route cantonale, créant un effet de coulisse avec sa belle séquence de pignons aveugles ou de gouttereaux (selon si on l'observe du nord ou du sud). Dépourvu d'édifices publics, Frasses possède néanmoins certaines qualités historico-architecturales grâce à un intéressant corpus de fermes du 19^e siècle et de grands hangars bien conservés. Les qualités décrites combinées à une trame hors-norme imposent Frasses comme l'un des sites d'importance régionale les plus intéressants de la Broye.



Statistiques

Localité de Frasses
Bâtiments: 160
Bâtiments protégés: 11

Qualités de situation



Certaines qualités au niveau de la valeur topographique et du degré d'urbanisation du site.

Qualités spatiales



Hauts qualités dans la valeur spatiale intrinsèque de chaque partie de site ainsi que dans l'intensité des relations spatiales entre les différentes parties.

Qualités historico-architecturales



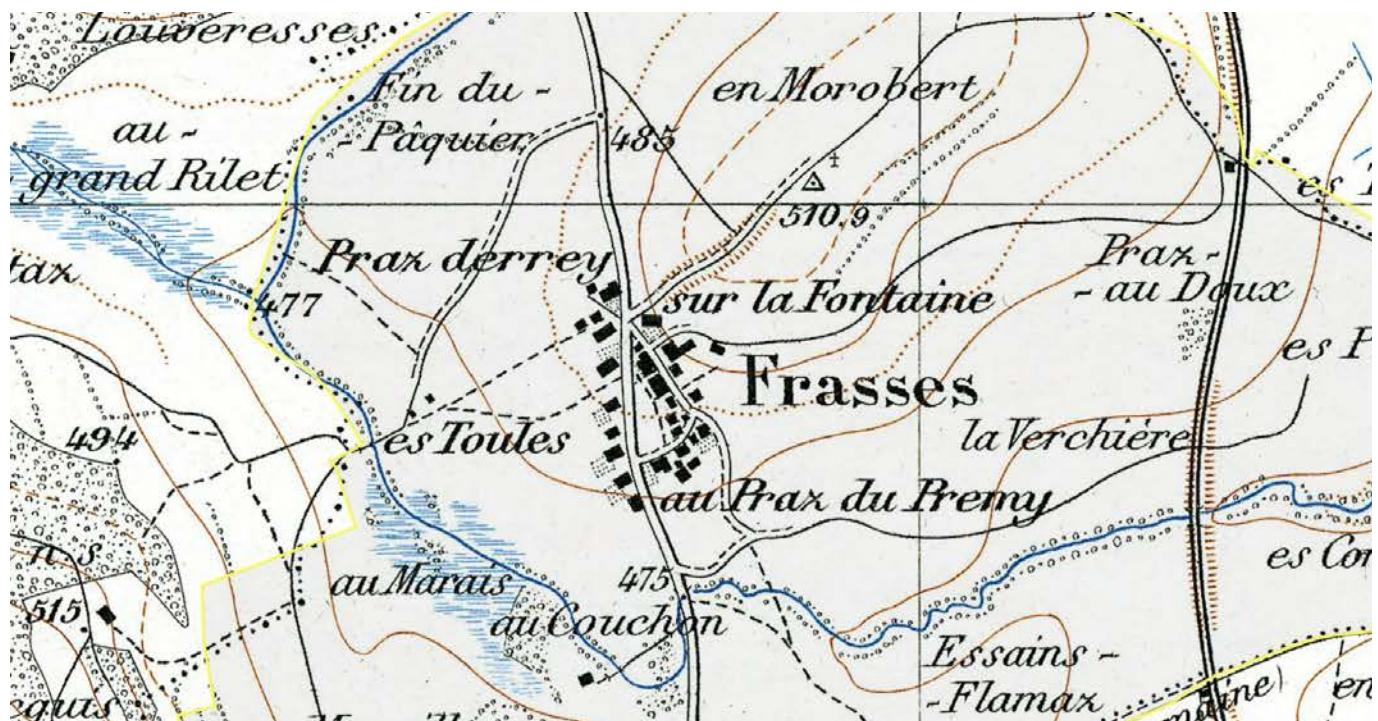
Certaines qualités au niveau de la valeur historico-architecturale des différentes parties de site et de la lisibilité des phases de croissance.

Site actuel

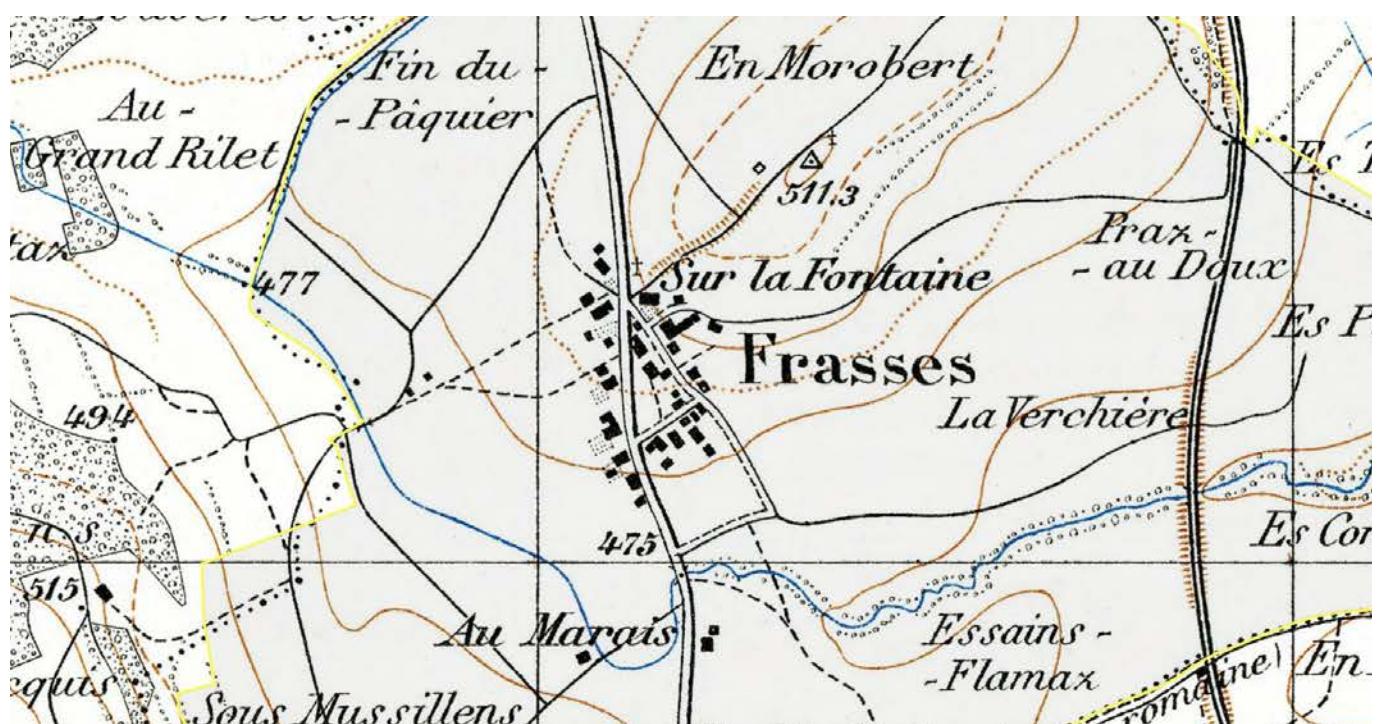


Évolution du site

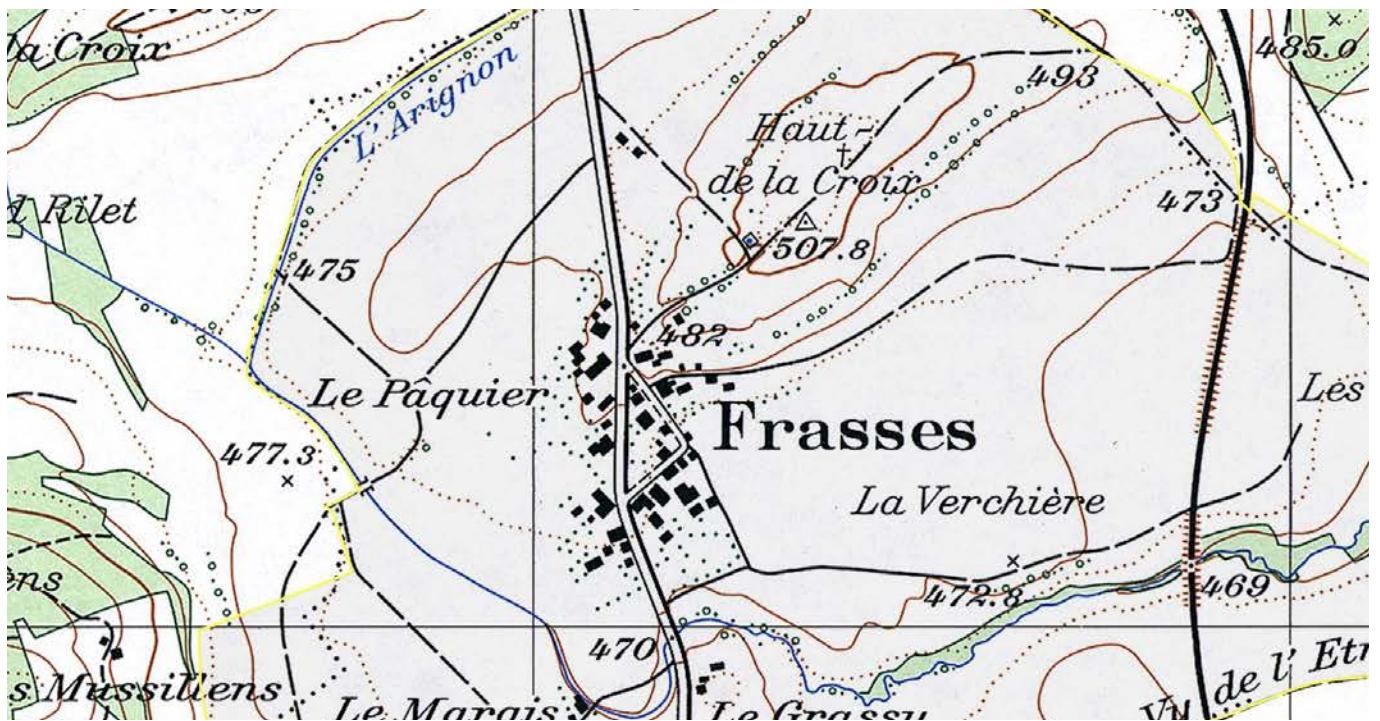
1900



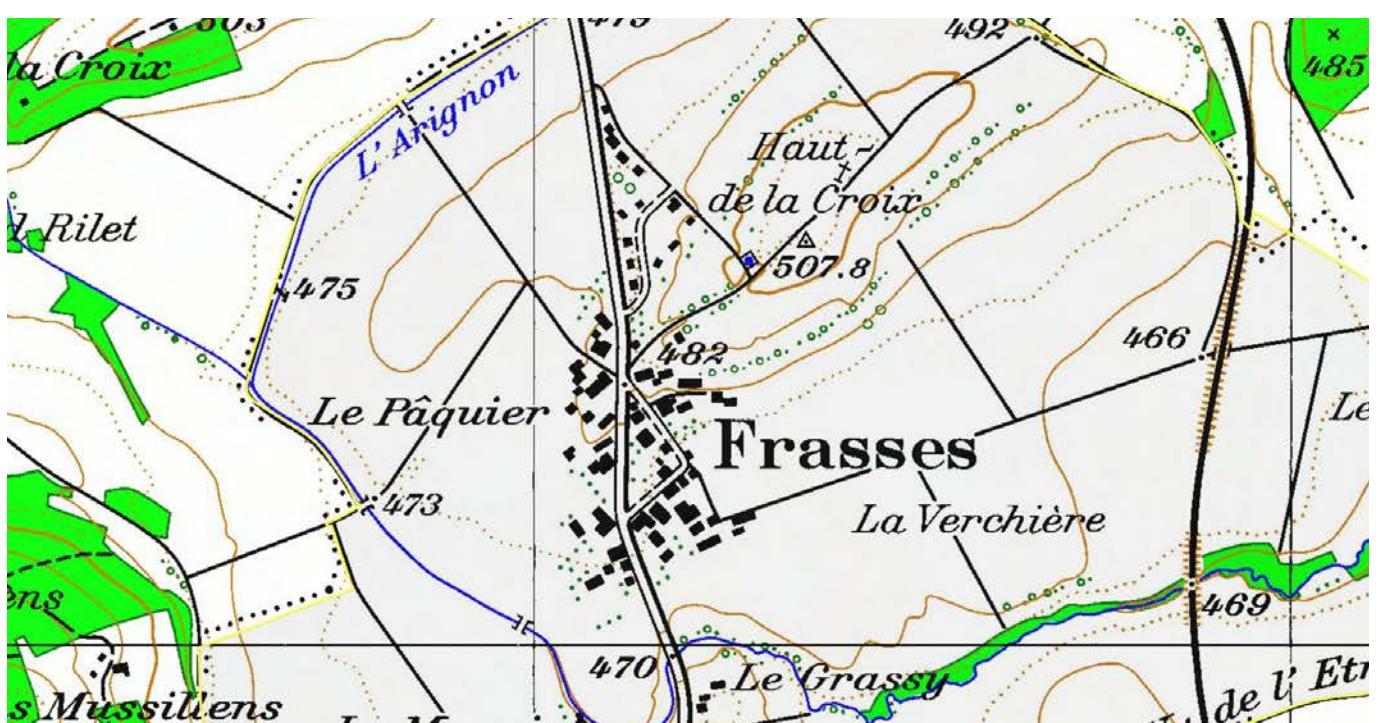
1945



1976



1993



Parties de site



1 Noyau villageois. Agglomération agricole disposée autour d'un espace triangulaire non bâti. Fermes en maçonnerie ou en construction mixte, et hangars-granges en bois, essentiellement 2^e moitié 19^e siècle et 1^e moitié 20^e siècle.

Recommendations: Frasses entretiennent un lien intime avec ses environnements agricoles. Ce lien est fragile et la symbiose entre le bâti et les espaces environnants doit être préservée au mieux. Les jardins, les potagers et les vergers, qui entourent le bâti et créent une transition douce vers les terres cultivables, sont à préserver. On renoncera dès lors à un développement résidentiel à l'intérieur de ces espaces. Le verger central est un élément morphogène fondamental pour le caractère du site construit. On veillera à préserver cet espace non bâti de toute construction et à le valoriser en y rétablissant, par exemple, une nature de verger plus authentique. Les grands bâtiments agricoles en bordure de route forment par leur succession régulière une image emblématique d'une rare qualité. On portera donc un soin particulier à leur préservation, tant au niveau volumétrique que matériel.



Objectif de sauvegarde

A

2 Le Tierdzon. Développement résidentiel, années 1980-1990, à l'entrée nord du site.

Recommendations: il est recommandé de prendre en compte les vues depuis le site et d'adopter des teintes discrètes et naturelles en cas de nouvelles implantations.

Partie de site sensible

3 Terres agricoles. Champs cultivés (betteraves, pommes de terre), à l'est et au sud du site.

Objectif de sauvegarde

A

Recommendations: cet environnement agricole, visible depuis le centre du village, dégage la silhouette de l'agglomération, qui est restée intacte. Toute nouvelle implantation doit prendre en compte cette transition visuelle de l'intérieur vers l'extérieur.

4 Terres agricoles. Prés et champs cultivés, légèrement ondulés, à l'ouest et au sud du site.

Objectif de sauvegarde

A

Recommendations: cet environnement agricole est visible depuis le centre du village. Toute nouvelle implantation doit prendre en compte cette transition visuelle de l'intérieur vers l'extérieur.

Éléments structurants du site



1.5 Hangar à tabac



1.4 Grange



1.6 Verger central



1.3 Ferme





1.2 Ferme



1.1 Ferme

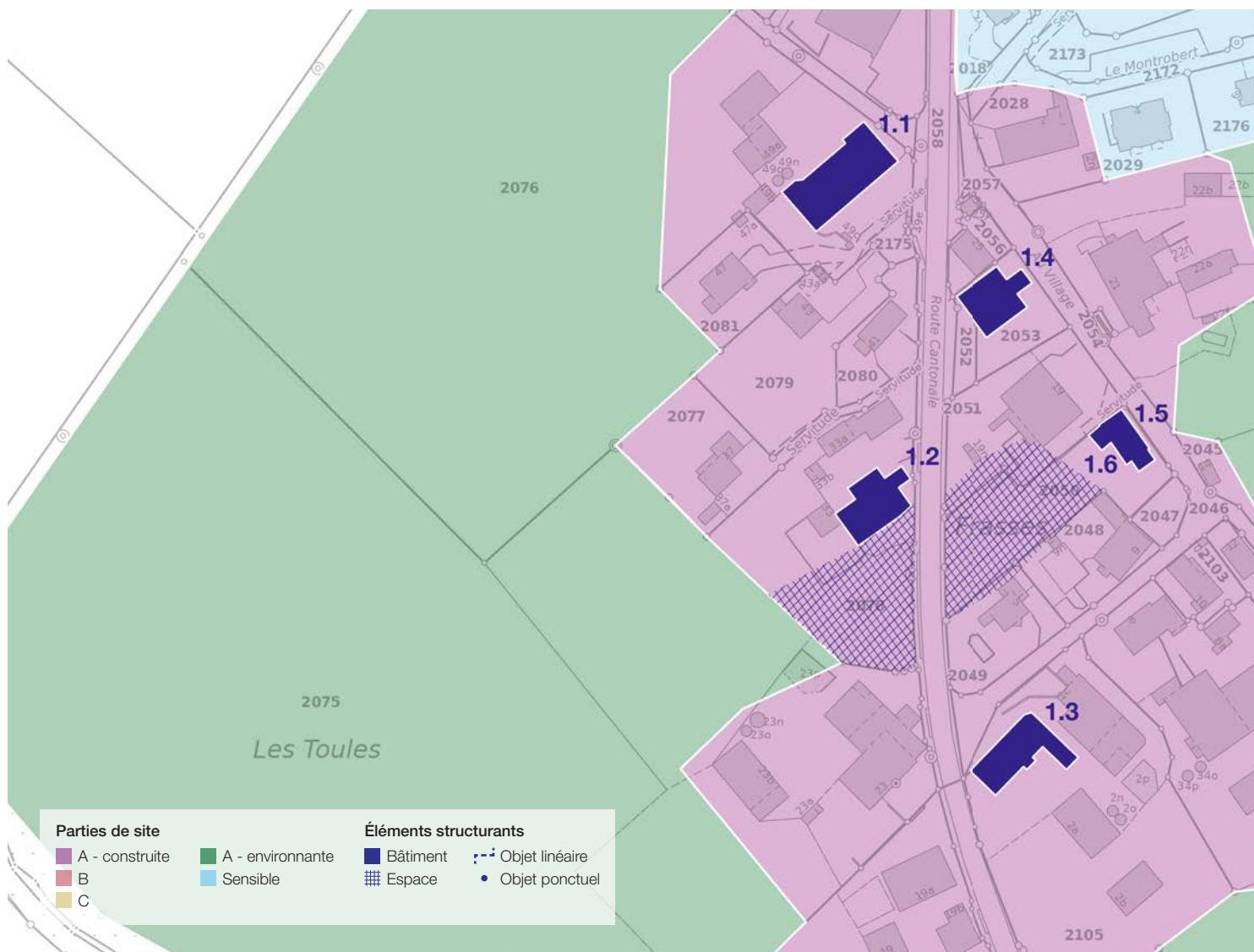


Éléments structurants du site

—

1.1 Ferme, 1905-1906, après incendie, pour Joséphine Michaud née Franex. Vaste corps de logis en maçonnerie à trois niveaux et comble à deux pans. Implantation de biais, avec arbre et fontaine dans l'avant-cour nord.

1.2 Ferme, datée 1861, pour Abel Rey. Construction en maçonnerie avec puissantes articulations en grès coquillier. Agrandissement d'une travée côté route au début du 20^e siècle (?). Implantation de biais, avec fontaine et arbre dans l'avant-cour.

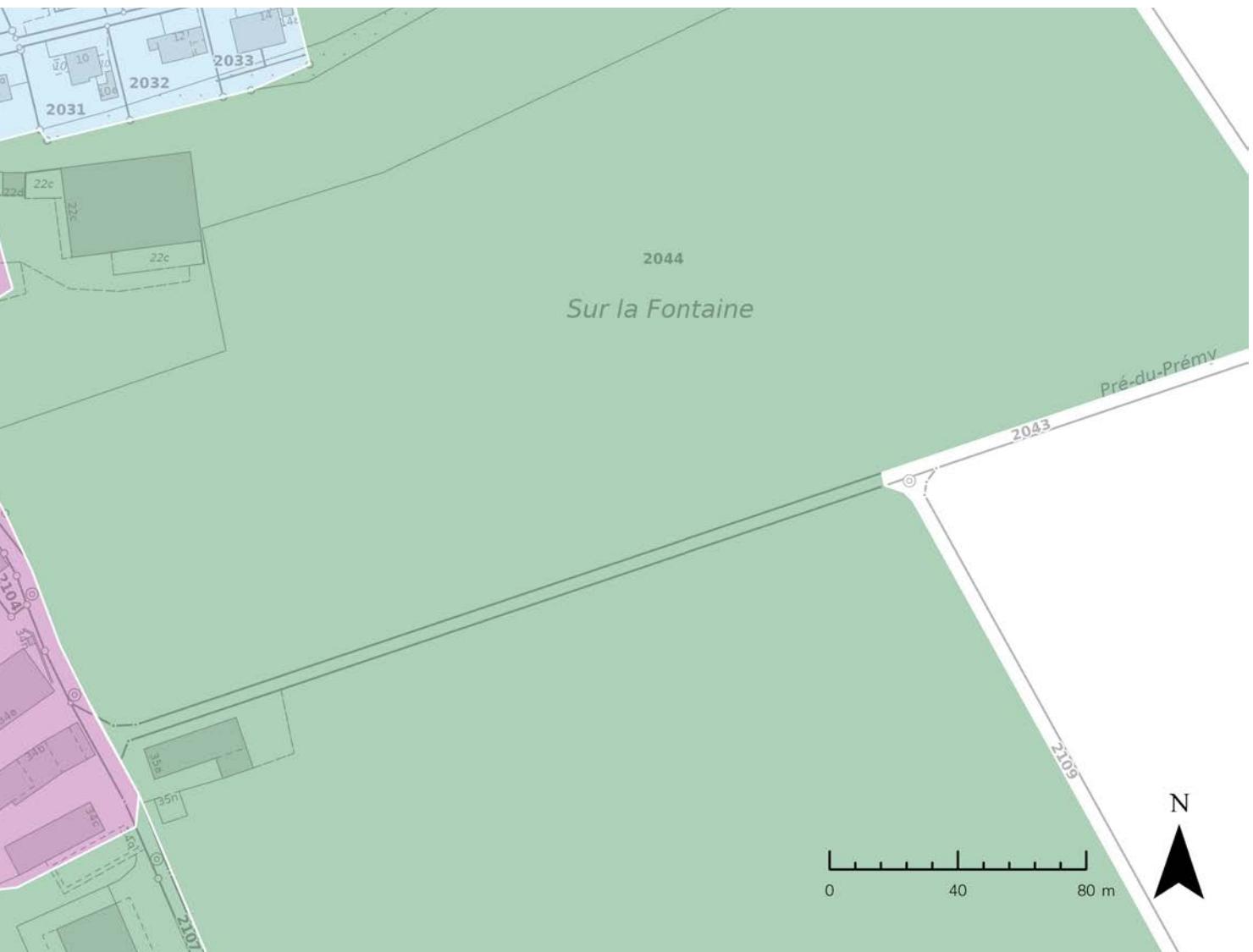


1.3 Ferme, vers 1825, pour la famille Fivaz ; transformation, vers 1878 ; reconstruction pour la famille Vésy, probablement vers 1916, avec agrandissement du logis pour une épicerie-mercerie, signalée par une enseigne peinte en façade. Position marquante à l'angle de l'intersection entre l'actuelle route cantonale et le cheminement historique.

1.4 Grange, 1929, pour la famille Vésy (sauf erreur). Construction d'envergure avec lambrisage de planches horizontales et monumentale cage-monte-foin hors-œuvre greffée au pignon.

1.5 Hangar à tabac, vers 1953, pour la famille Maendly. Construction fonctionnelle mais soignée, revêtue de planches verticales.

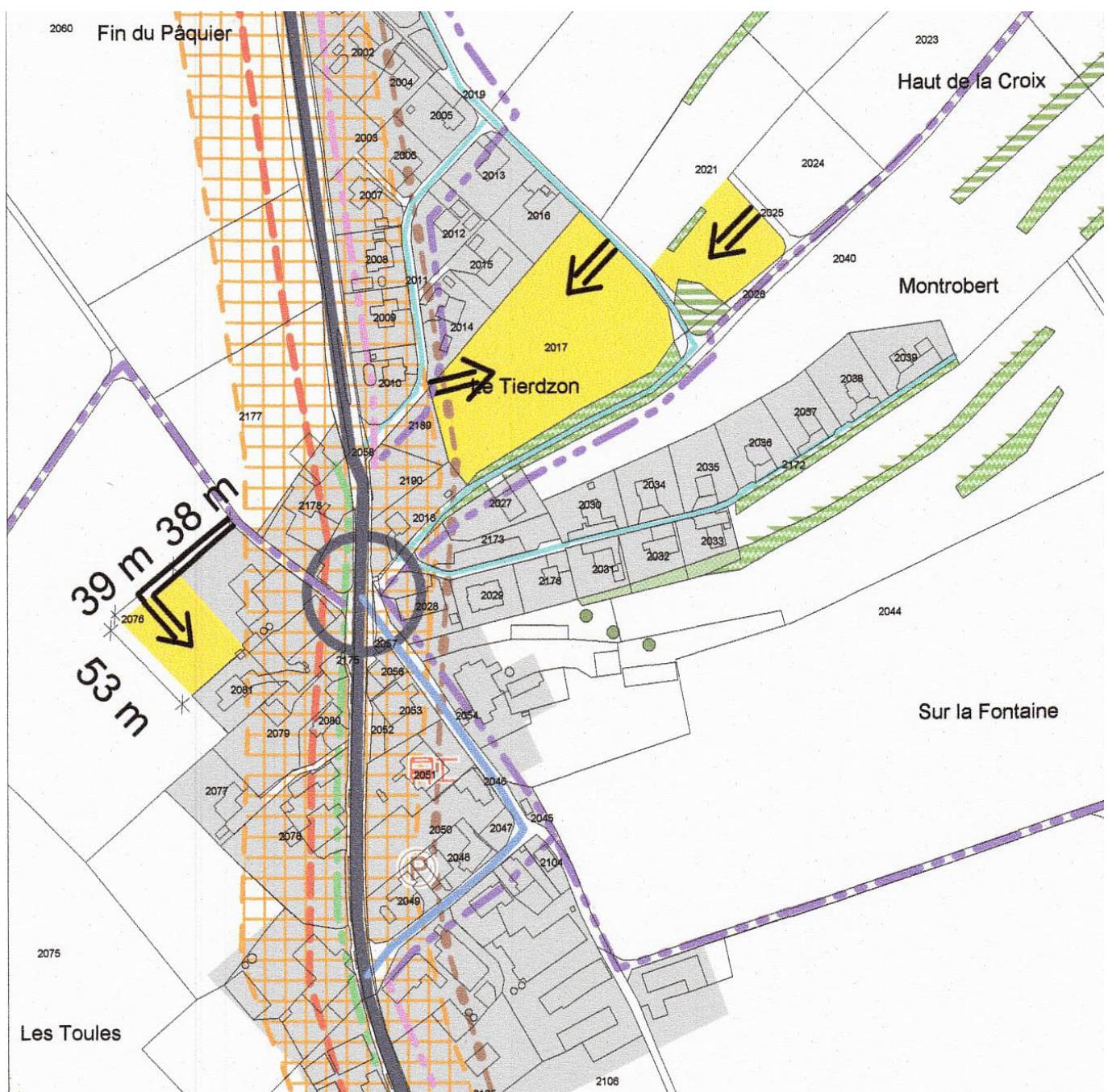
1.6 Verger central, peu avant 1860. Vestige de l'espace non-bâti en arrière-plan du village d'origine, avant la construction de la route cantonale actuelle. Gazon et arbres fruitiers.



Aménagement du territoire

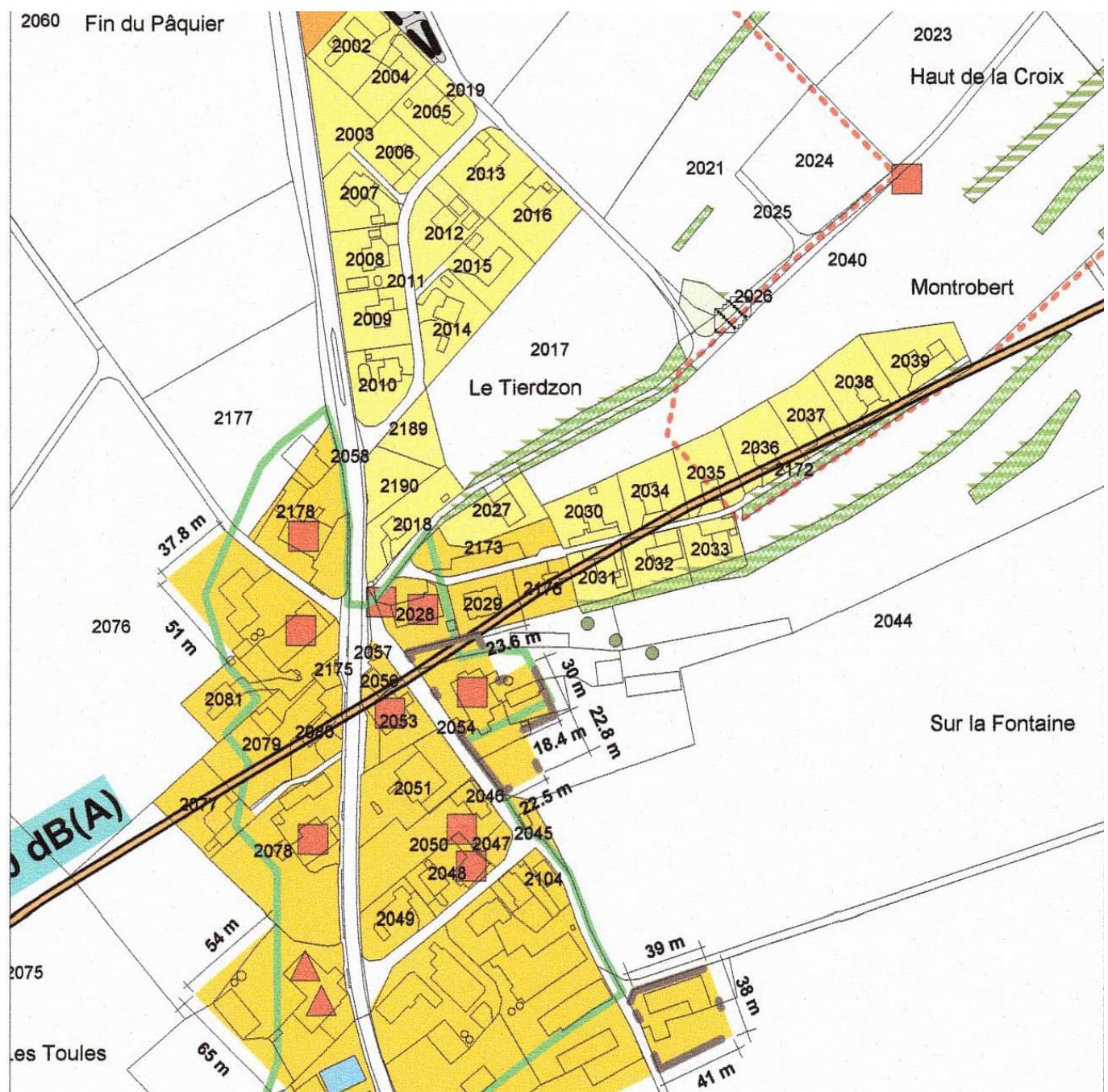
Plan directeur communal

Le développement du village dans la partie 2 (Le Tierdzon) est peu visible depuis le noyau villageois, il n'y a donc aucune contradiction avec le relevé SCRoL. La parcelle située à l'ouest du village devrait, quant à elle, suivre les recommandations du relevé SCRoL pour la partie de site 4 en prenant en compte les vues depuis et sur le site construit.



Plan d'affectation des zones

Seule la délimitation du site construit à protéger (ligne verte) ne suit pas le relevé du SCRoL et pourrait être adaptée. Les autres zones à bâtrir n'entrent pas en conflit avec le relevé du SCRoL.



Notes

Le recensement cantonal des sites construits d'importance régionale et locale (SCRoL), lancé par le canton de Fribourg en 2023, complète l'inventaire ISOS de la Confédération, limité aux sites construits d'importance nationale. Il remplacera à terme le précédent inventaire établi par l'Office fédéral de la culture, dont les riches relevés, réalisés dans les années 1980-1990, ont constitué l'ossature du SCRöL. Pour le reste, l'essentiel des informations historiques contenues dans le SCRöL s'appuie sur le recensement cantonal des biens culturels immeubles, ainsi que sur le fond documentaire du Service des biens culturels (SBC).

En garantissant la qualité des données de base, ce nouvel recensement vise à assurer un développement harmonieux du territoire dans le respect de l'esprit des lieux. Parallèlement, il doit contribuer à l'émergence d'une culture du bâti de qualité qui permette de conserver vivants des villages et des paysages habités, dotés d'une identité propre.

Plus d'informations sur le SCRöL et la culture du bâti



Légende des éléments graphiques

Sites construits

Le recensement SCRöL évalue les sites construits selon trois degrés d'importance : régionale, locale et sans substance. Les sites construits d'importance régionale et locale font l'objet d'un relevé complet qui identifie les parties de site, les éléments structurants ainsi que les potentiels et risques de développement, et formule des recommandations afin de garantir leur développement qualitatif. Les sites désignés « sans substance » sont visités mais ne sont pas relevés en raison de l'absence de caractéristiques distinctives.

Qualités

Qualités de situation

Valeur topographique et du degré d'urbanisation du site.

Qualités spatiales

Valeur spatiale intrinsèque de chaque partie de site et de l'intensité des relations spatiales entre les différentes parties.

Qualités historico-architecturales

Valeur historique et architecturale des différentes parties de site et de la lisibilité des phases de développement.

Barème

● ○ ○ ○ Pas de qualités particulières

● ● ○ ○ Certaines qualités

● ● ● ○ Hautes qualités

● ● ● ● Qualités exceptionnelles

Parties de site

Les sites construits sont composés de « parties de site » qui peuvent être bâties ou non. Chaque partie de site est liée à un objectif de sauvegarde déterminé selon les qualités spatiales et historico-architecturales.

Objectifs de sauvegarde

Objectif de sauvegarde A

Ensemble bâti avec de la substance historique, ainsi qu'une structure et un caractère remarquables.

Objectif de sauvegarde A

Environnement non bâti, naturel ou agricole, important pour le caractère du site construit.

Objectif de sauvegarde B

Ensemble bâti doté d'une structure urbaine bien définie et d'un certain caractère.

Objectif de sauvegarde C

Ensemble bâti doté d'un certain caractère.

Partie de site sensible

Ensemble bâti sans caractéristique distinctive, qui possède une valeur relationnelle avec les parties de qualité.

Qualités

Qualités spatiales

Intensité de la cohésion spatiale à l'intérieur du tissu bâti et des espaces verts aménagés.

Qualités historico-architecturales

Degré de spécificité régionale et historique du tissu bâti et des espaces verts aménagés.

Barème

● ○ ○ ○ Pas de qualités particulières

● ● ○ ○ Certaines qualités

● ● ● ○ Hautes qualités

● ● ● ● Qualités exceptionnelles

Éléments structurants

Plus petites composantes du site construit, ils peuvent se trouver dans n'importe quelle partie de site. Ce sont des éléments individuels de nature diverse dont l'image et la signification est essentielle pour le caractère du site.

Bâtiments

Bâtiment unique ou groupe de bâtiments.

Espaces

Place, jardin, espace-rue, etc.

Objets linéaires

Ruisseau, alignement de façades, etc.

Objets ponctuels

Croix, arbre, fontaine, etc.

Service des biens culturels SBC
Planche-Supérieure 3, 1700 Fribourg
www.fr.ch/sbc

Février 2026

—

Direction & concept SCRoL
Frédéric Arnaud

Rédaction
Christian Corredera | Mellie Junod-Jeannet

Cartographie & graphisme
Ilse Bahnsen

Photographies
Alain Kilar (vues aériennes) | SBC

Cartographie et base de données SIG
Service des biens culturels SBC
Service de la géoinformation SGéo

Fonds de carte
© Swisstopo, État de Fribourg

Impression
Service d'achat du matériel et des imprimés SAMI, Granges-Paccot



ETAT DE FRIBOURG
STAAT FREIBURG

Service des biens culturels SBC
Amt für Kulturgüter KGA